

## CONSERVATOIRE inscriptions/réinscriptions...

La Ville de Clermont-Ferrand représentée par M le Maire responsable des traitements vous informe que les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des inscriptions et du suivi élèves et des enseignements diffusés par le Conservatoire à Rayonnement Régional. Les destinataires des informations sont l'ensemble des Personnels des services gestionnaires de ces informations. Conformément au règlement relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, les personnes disposent d'un droit d'accès et de rectification et d'effacement des informations qui les concernent, d'un droit à la limitation du traitement et d'un droit de réclamation auprès de la CNIL. La durée de conservation des informations est liée à la période de validité de l'inscription, les archivages sont faits dans le respect du code du Patrimoine (10 ans pour liste annuelle des élèves) Les droits peuvent être exercés en adressant une demande écrite au Délégué à la Protection des Données qui en assurera la gestion :Mél : [cnil@clermontmetropole.eu](mailto:cnil@clermontmetropole.eu)